



COMMUNE D'AVEIZE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 SEPTEMBRE 2023 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 14 septembre 2023 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2023-09-01	Décision modificative n°1/2023 du budget communal principal	Approuvée à l'unanimité
2023-09-02	Prestation de service pour l'instruction des autorisations des droits du sol	Approuvée à l'unanimité
2023-09-03	Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du Bonus Ruralité pour l'aménagement d'un espace public et de loisirs à l'Argentière	Approuvée à l'unanimité
2023-09-04	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif exercice 2022 établi par le SIMA Coise	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 21/09/2023.

Le Maire, Michel BONNIER.

Mise en ligne sur le site Internet le 21/09/2023

Affichée le 21/09/2023